

## Littérature hydrologique

### Médecins écrivains à Saint-Nectaire au XIX<sup>e</sup> siècle <sup>(1)</sup>

par le Docteur Jean GONDONÈCHE

Lauréat de l'Académie de Médecine,  
Médecin-Consultant à La Bourboule

Suivant l'ordre des connaissances humaines, la médecine longtemps fut empirique. En nos siècles de technique, des précisions plus grandes sont exigées. Ainsi voit-on les stations thermales s'orienter vers la spécialisation. Telle a été l'évolution de Saint-Nectaire.

#### *Quelques notices du début*

Des vestiges gallo-romains ont démontré l'ancienneté de la station dont un établissement porte le nom de "Bains Romains". Cependant il y a eu une longue période silencieuse. Pour en arriver au XIX<sup>e</sup> siècle, on ne peut guère citer que certaines allusions de Chomel (1734) et un rapport de Douniol, médecin à Besse (1772), à l'invitation de l'intendant Chazerat sur la seule source du Tambour (actuellement Gros Bouillon).

Le Dr *Marcon* a été le premier inspecteur des eaux et, d'après le Dr Emile Roux auquel nous avons emprunté une fort utile documentaion (1), il a recueilli, sans en faire imprimer le texte, de nombreuses observations de 1812 à 1832. Cependant, ajoute le Dr Roux, Pâtissier, professeur à Paris, pour la rédaction de son manuel, s'est renseigné auprès de l'inspecteur (2). Les indications de la station semblent vagues : gravelle, catarrhe vésical, affections du foie et de la rate, leucorrhée, rhumatismes, engorgements scrofuleux.

(1) Communication présentée à la Société Française d'Histoire de la Médecine le 2 juillet 1966.

Par son savoir et son sens pratique, Marcon a eu l'activité d'un promoteur, encourageant, même pécuniairement, Jacques Mandon, maçon, et Boette, ancien garçon de bains de Mandon, à construire, l'un et l'autre, des établissements à Saint-Nectaire le Bas. Etablissements avec cabines peu nombreuses — une dizaine ou une douzaine — mais fort bien conçues pour l'époque (3). Nous ne croyons pas ouvrir une parenthèse en signalant que l'éminent professeur Nivet, de Clermont, à la fois gynécologue, fondateur de l'École d'accouchement, hygiéniste, hydrologue à une époque où on savait cumuler l'omniscience, et qui fut quelques années durant inspecteur de Royat, accompagnait à Saint-Nectaire ses malades dont il dirigeait la cure d'accord avec ses confrères. Dans son "Dictionnaire des eaux minérales du Puy-de-Dôme", nous relevons des pages consacrées à Saint-Nectaire où le savant avait pratiqué des analyses comme il l'avait fait pour beaucoup d'autres sources d'Auvergne (4).

#### *Deux inspecteurs : Rigal et Vernière*

En 1840, il y avait deux inspecteurs : Rigal à Saint-Nectaire le Bas et Vernière à Saint-Nectaire le Haut (5).

*Rigal* a publié deux notices sur Saint-Nectaire, brefs documents mais qui, au total, ont été les premiers visant directement la station (6). Quelques renseignements généraux d'abord : il y avait alors six sources dont les eaux étaient toniques contre l'anémie, la débilité. L'auteur préconise notamment les bains chauds à 40°, révulsifs des affections profondes, attirant au tégument les processus biologiques.

*Vernière*, à ce point de vue, est éclectique, voulant modérer l'action excitante des eaux, pensant qu'à Saint-Nectaire, le travail réparateur se fait en dedans de l'organisme, non au dehors. Par l'emploi des eaux chaudes, pense-t-il, les réactions vitales priment celles des eaux.

Rigal et Vernière ont été les tenants de méthodes différentes. Ainsi vit-on, non point simultanément mais successivement, au Mont-Dore Michel Bertrand prônant les bains chauds dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle alors que, dans la seconde moitié, les organismes devenant plus fragiles, on en arrivait aux méthodes de douceur. Et l'on aime à citer une phrase de Bertrand à laquelle a répondu plus tard une phrase antagoniste de Boudant.

Vernière, par ailleurs, médecin de l'Hôpital d'Issoire, était un esprit fort distingué et, comme tel, il a eu, en son époque, de la préscience. *Il est surtout remarquable pour son emploi raisonné des bains carbo-gazeux et du gaz carbonique dont le rôle était encore fort mal connu en France* (7). Il mérite de figurer parmi les précurseurs en hydrologie, les bains carbo-gazeux étant appelés à un brillant avenir, notamment à Royat. Vernière, le premier, a signalé que le gaz carbonique excite la circulation cutanée et diminue à la longue l'excitabilité du tégument. Des orties étant tenues aux deux mains, il y a davantage d'urticaire à la main nue qu'à celle plongée

dans l'eau minérale. *L'action de la médication carbo-gazeuse sur le cœur a été bien signalée* : action que l'on met à profit à Royat, les troubles fonctionnels disparaissant, les souffles s'adoucissant, le rythme se régularisant.

Quant au mode d'action de Saint-Nectaire, l'inspecteur, suivant les conceptions anciennes ou récentes (Claude Fouet, Ch. Petit à Vichy), pense qu'il y a alcalinisation du sang par les eaux bicarbonatées chlorurées sodiques et carbonatées calciques. Donc une bonne médication pour les rhumatismes. Médication encore pour les affections catarrhales, respiratoires ou intestinales. Médication contre le lymphatisme car existe "une double propriété de résoudre les phlegmasies chroniques et de remonter (si) puissamment les forces de l'organisme". Bref, il est tracé une esquisse générale de clinique hydrologique à Saint-Nectaire (8).

#### *Basset seul inspecteur (1858-1864) (9)*

*Basset* est devenu le seul inspecteur des deux groupes thermaux, et, dès 1859, il a communiqué ses premières constatations. L'année suivante, il a publié une étude plus détaillée (10). Les indications sont les mêmes que celles formulées par Vernière. Il donne des précisions sur le rhumatisme articulaire (69 malades sur 172 baigneurs), sur les névralgies diverses : crurale, linguale, intercostale, sciatique. Il ajoute les gastralgies, les gaz carbonique étant sédatif, et nous remarquons que s'il y a, rapportées des observations de scrofule et de lymphatisme, il s'agit plutôt de sujets à exciter à manifestations dites externes : coxalgies, adénites, rachitisme, plutôt que viscérales. Viennent aussi les affections cutanées. Ems et Saint-Nectaire ont des analogies de composition chimique et d'indications, d'après l'auteur.

La posologie de *Basset*, suivant les habitudes de l'époque, est élevée : par jour 2 à 6 verres d'eau en boisson, bains d'une heure, douches de 5 à 15 minutes.

L'appoint particulier de cet inspecteur a consisté surtout dans l'étude des effets physiologiques. A doses modérées, l'appétit est stimulé, les digestions plus faciles avec tendances à la constipation ; il y a encore sur-activité circulatoire comme l'avait remarqué Vernière.

#### *Thibaud*

Dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, le corps médical s'est augmenté à Saint-Nectaire. Du Dr *Thibaud*, nous pouvons retenir un "Essai sur les propriétés thérapeutiques du gaz carbonique". L'auteur rappelle que ce gaz émane des êtres vivants, animaux ou végétaux, et aussi de beaucoup de sources minérales, telle la fontaine empoisonnée d'Aigueperse. Il y a mort à 30 % à 40 % dans l'air. Cependant, à doses non toxiques, il y a une action eupnéique, analgésique. Les expériences de Rotureau à Nauheim, celles de Boussingault au bain de César à Royat ont mis en évidence l'excitation de la circulation cutanée, les mêmes phénomènes se produisent sur les muqueuses mais plus accentués et plus complexes.

Nous n'énumérerons pas les indications de Saint-Nectaire qui, pour Thibaud sont celles de Vernière ou de Basset. Après Durand-Fardel, le grand hydrologue de Vichy, Thibaud pense qu'en traitant la diathèse, on guérit moins vite mais plus profondément qu'en soignant les manifestations. Il estime les stations chlorurées sodiques, telles Saint-Nectaire, Bourbon l'Archembault, La Bourboule, supérieures aux stations sulfureuses alors fortement recommandées contre le lymphatisme. Notons qu'à l'instigation de Gagnon, de Clermont, les affections oculaires : blapharite ciliaire, conjonctivite granuleuse bénéficient des douches d'eau minérale pulvérisée (11).

Ainsi se développait la clinique de la station, les observations se rassemblaient, les indications se codifiaient quand est venu Dumas-Aubergier.

#### *Dumas-Aubergier et ses successeurs*

*Dumas-Aubergier*, neveu d'Aubergier, doyen de la Faculté des Sciences de Clermont, a fait analyser des sources, notamment par l'Ecole des Mines. A la source Rouge en 1865, il avait trouvé par l'analyse spectrale de la soude en fortes proportions ainsi que la lithine, du potassium, du rubidium, du caesium. Dumas nous a laissé une documentation précieuse dont la première partie correspondant à la topographie et à la géologie a été décrite par le grand naturaliste Lecoq, de Clermont. Comme Nivet, Lecoq a beaucoup analysé les eaux minérales d'Auvergne et publié à leur sujet. La deuxième partie donne des renseignements. A Saint-Nectaire, il y avait, en 1869, plusieurs établissements : le Mont Cornadore, les Bains Romains ou Mandon, et Boette. Les modes thérapeutiques étaient la boisson, les bains ou douches d'eau et de gaz, les bains de pieds, les pulvérisations (appareils de Sales-Girons).

Dumas surtout assimilait à l'eau de mer Saint-Nectaire dont les eaux présentent des analogies chimiques avec celles de La Bourboule (n'était la très forte proportion d'arsenic de La Bourboule). A Saint-Nectaire existe "une eau de mer thermale" suivant les conceptions de Gubler. Il y a équivalence véritable avec un sérum thérapeutique facilement assimilable. Aussi bien Dumas appelait une nombreuse clientèle d'enfants lymphatiques ; comme Thibaud, il traitait des affections des yeux. Signalons enfin qu'une quatrième partie de la publication décrit les promenades des environs, diversion utile, exercice hygiénique salubre (12).

Après Dumas, d'autres médecins sont venus qui ont fait d'heureuses mises au point avant que la station ait trouvé son orientation actuelle. Tels ont été *Geneix* (13), ancien médecin parisien, *Gourbeyre*, par ailleurs médecin de l'Hôpital d'Ambert. Gourbeyre, en 1891, a noté 2 cas d'albuminurie, déjà, pour lesquels il y eut diurèse, augmentation d'excrétion uréique. Le même auteur a insisté sur les effets excitants et résolutifs de la cure. Les sécrétions étant mieux liées, se résolvent plus facilement, il y a modification des tissus (14).

*La spécialisation — Ducrohet*

Le Dr Emile Roux nous apprend fort bien comment Saint-Nectaire arriva à se spécialiser. Parmi les lymphatiques ou anémiques qui venaient en traitement et qui se trouvaient améliorés, il y avait certainement des albuminuriques. Le professeur Bourgade, de Clermont, a confié à Dumas un chlorotique, bien qu'il fut albuminurique, il y eut guérison. Bourgade fut très frappé du fait et, dès lors, eut ainsi que Gagnon, Tixier qui ont laissé à Clermont, en Auvergne, un si grand souvenir, ont envoyé peu à peu cette catégorie de malades : "Je me souviens, écrit Roux, d'un été passé au Cornadore, en 1887 ou 88, alors que la saison battait son plein et que l'hôtel regorgeait de monde, on y pouvait compter très exactement quatre albuminuriques : une jeune femme parisienne et deux brésiliens, clients de Robin ; un étudiant lyonnais interne de Renaut. Ils étaient considérés comme des phénomènes, on les interviewait au sujet de leur maladie extraordinaire. Ils détonnaient au milieu de notre bande joyeuse d'adolescents, simplement fatigués par les études et nos estomacs de 18 ou 20 ans, ne concevaient pas la possibilité de s'astreindre au régime qui leur était imposé !"

*C'est donc de Clermont qu'est partie la spécialisation de Saint-Nectaire. Elle a gagné Paris avec Robin, Lyon avec Renaut.*

*Ducrohet, à la Société d'Hydrologie, en 1895, a fait une communication sur la question. Il a cité les expériences de Cathelineau, les bains de Saint-Nectaire relevant les coefficients azotés mais ralentissant le désassimilation phosphorique. Le même médecin au Congrès international d'Hydrologie et de Climatologie en 1896, tout en rappelant les anciennes indications de sa ville d'eaux<sup>c</sup>: lymphatisme, anémie, dyspepsie atone, rhumatisme, attirait l'attention sur le point le plus intéressant : les albuminuries (15).*

Saint-Nectaire a fini par recevoir des malades rénaux. Devons-nous dire que les travaux du XIX<sup>e</sup> ont été inutiles ? Nullement car ils étaient l'œuvre de bons observateurs. La vaste clinique des propriétés des eaux, d'après les réactions biologiques, s'est échafaudée. C'est le fait essentiel car il ne faut pas oublier que le médecin thermal, comme tout médecin, soignant le malade *tout entier*, doit connaître les effets d'une médication sur les différents appareils organiques. Il est avéré, d'autre part, que certains malades, en accompagnant d'autres, rénaux, peuvent trouver eux aussi à la station des soins salutaires pour leur cas. Parmi l'immensité des connaissances actuelles, la spécialisation est certes excellente, nécessaire pour une meilleure thérapeutique. Il faut sur un point donné des précisions recherchées mais il ne faut pas oublier non plus les conceptions générales car l'analyse tue la vie (*Delore*).

## NOTES ET BIBLIOGRAPHIE

- (1) Emile ROUX. — Saint-Nectaire et les maladies des reins, 1927.
  - (2) PATISSIER. — Manuel des eaux minérales naturelles, 1837.
  - (3) Plus tard, en fin de siècle, ces établissements ont été acquis par l'entrepreneur Giraudon et, en 1907, ainsi que celui du Mont Cornadore, par une société thermale.
  - (4) NIVET. — Dictionnaire des eaux minérales du département du Puy-de-Dôme.
  - (5) Vernière devait aller plus tard au Mont-Dore où il a publié.
  - (6) RIGAL. — Notice sur les eaux minérales et médicinales de Saint-Nectaire. 1840 — Saint-Nectaire et ses établissements thermaux, 1846.
  - (7) En Allemagne, dès 1740, le gaz carbonique était utilisé à Pyrmont. Il le fut ensuite à Carlsbad, à Marienbad. En France, vers 1830, Goin, à Saint-Alban, faisait respirer avec succès le gaz contenu dans des sachets.
  - (8) VERNIERE. — Première lettre sur les eaux minérales de Saint-Nectaire.
  - (9) Basset devait être inspecteur à Royat où il a publié.
  - (10) BASSET. — Une première année passée à Saint-Nectaire, 1859 — Etude sur les eaux de Saint-Nectaire, 1860.
  - (11) THIBAUD. — Les eaux minérales de Saint-Nectaire, 1868 — Essai sur les propriétés thermales de l'acide carbonique, 1872.
  - (12) DUMAS-AUBERGIER. — Etude sur les diverses eaux minérales d'Auvergne. Du lymphatisme et de la scrofule chez les enfants, 1869.
  - (13) GENEIX. — Les eaux thermo-minérales de Saint-Nectaire, 1896.
  - (14) GOURBEYRE. — Eaux minérales naturelles du Mont Cornadore à Saint-Nectaire le Haut.
  - (15) DUCROHET. — Note sur l'action de la cure de Saint-Nectaire dans les albuminuries, Soc. Hydro<sup>1</sup>, 1895 — Conférence sur les eaux de Saint-Nectaire, Congrès international d'Hydrologie et de Climatologie, Clermont 1896.
-